

Décision n°23-RIS-081

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-1 à L. 712-6, L. 719-1, L. 719-2 et L.762-1 adaptés à l'article L. 777-1 et ses articles D. 719-1 à D. 719-40 adaptés à l'article D. 774-2 ;

Vu les statuts de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 21-CA-27 du conseil d'administration en date du 10 août 2021 portant élection de Catherine RIS à la présidence de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la décision 23-RIS-015 portant organisation du scrutin du 21 mars 2023 ;

Vu les avis du comité électoral consultatif en date des 24 février et 16 mars 2023 ;

Vu la décision 23-RIS-070 portant recevabilité des candidatures en date du 16 mars 2023 ;

Vu les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement des scrutins ;

PROCLAME

Article 1 : Les résultats suivants :

Pour le conseil d'administration :

Collège A professeurs des universités et assimilés	Nb sièges à pourvoir	Nb électeurs	Nb votants	Nb de blancs ou nuls	Nb suffrages exprimés	Candidature unique	Nb sièges obtenus
	2	14	12	0	12	Liste « Pour une Université responsable et engagée »	2

Nazha Selmaoui-Folcher et Patrick Roger sont élus dans le collège A

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Collège B autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés	Nb sièges à pourvoir	Nb électeurs	Nb votants	Nb de blancs ou nuls	Nb suffrages exprimés	Candidature unique	Nb sièges obtenus
	1	92	49	5	44	Gilles Pestana	1

Gilles Pestana, Pour une Université de projets et de partages, est élu dans le collège B.

Pour la Commission de la recherche

	Nb sièges à pourvoir	Nb électeurs	Nb votants	Nb de blancs ou nuls	Nb suffrages exprimés	candidatures	Nb sièges obtenus
Collège 1 Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang A	3	14	12	1	11	liste unique « Pour une Université responsable et engagée »	3
Collège 2 Représentants des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas des catégories précédentes	2	17	12	2	10	liste unique « Pour une Université responsable et engagée »	2
Collège 3 Représentants des personnels titulaires d'un doctorat	1	50	25	1	24	Léa Havard	1

Peggy Gunkel-Grillon, Patrick Roger et Virginie De Barnier sont élus dans la collège 1

Véronique Fillol et Nicolas Lebouvier sont élus dans la collège 2

Léa Havard est élue dans le collège 3

Article 2 : Publicité

La présente décision est publiée par voie d'affichage dans le hall et sur le site internet de l'université.

Article 3 : Exécution

La directrice générale des services de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est chargée de l'exécution de la présente décision.

Nouméa, le 21 mars 2023

